

# Communication NonViolente (CNV)

Un art de vivre avec soi-même et avec les autres

## Module 3 de CNV à GARDANNE Vers la pratique du dialogue

les samedi 12 et dimanche 13 juin 2021

**2 jours pour continuer à apprendre et à pratiquer les bases du processus CNV \*\***

Animés Anne CHARBONNEL, formatrice certifiée du CNVC  
formée à la médiation CNV, et praticienne en Accompagnement Individuel avec la CNV.



**Pré requis :** Avoir participé aux modules 1 et 2 de *Communication NonViolente* avec un formateur certifié du CNVC.

### *Session 3 : Les bases suite - Vers la pratique du dialogue .*

#### **Objectifs**

Prendre conscience de ce qui se passe en soi à tout moment  
S'exprimer clairement et écouter l'autre sans jugement  
Dialoguer avec l'autre mais aussi avec soi-même, pour créer des solutions satisfaisantes pour chacun  
Prendre soin de ses besoins et aussi trouver plaisir à contribuer à la satisfaction des besoins des autres.

#### **Thèmes abordés :**

Le rythme du dialogue  
Approfondissement de l'auto-empathie et de l'écoute empathique  
Pratique du processus  
Exprimer ou recevoir un remerciement ou un feedback positif  
Facultatif : Quelques éléments de compréhension sur dire ou accueillir un « non » sans compromettre la relation

Anne CHARBONNEL formatrice certifiée du CNVC est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire  
Tél 06 29 73 34 73 courriel : [contact@achar4.com](mailto:contact@achar4.com)

Chaque participant inscrit (voir formulaire joint, à compléter et renvoyer avec le règlement) recevra, environ 20 jours avant le stage, une confirmation avec les indications pratiques spécifiques.

La formatrice se réserve la possibilité de reporter la formation si le nombre de participants est insuffisant.

Cette proposition correspond à la troisième étape des modules qui constituent désormais le cursus de base à la CNV (Étape 1 : Introduction à la CNV / Étape 2 : Ouverture au dialogue) / **Étape3 : Vers la pratique du dialogue et ses défis...**

Le présent bulletin fait suite à un échange téléphonique ou échange courriel avec [contact@achar4.com](mailto:contact@achar4.com), Si ce n'est pas le cas, veuillez nous contacter.

### Bulletin d'inscription

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville : .....

Tél portable (ou fixe) ..... e-mail .....

Profession/occupation .....

J'ai déjà suivi des formations à la Communication NonViolente ? Oui Non

Si oui, lesquelles, quand et avec qui ?.....

**Titre de la formation : Les bases de la Communication NonViolente** (Module 3, La pratique du dialogue) - Pré-requis demandé : avoir suivi les modules 1 et 2 de CNV avec un formateur certifié du CNVC.

**Lieu de la formation : Gardanne**

**Date et horaire : les 12 et 13 juin 2021** - Approximativement 9h - 18h (soit 2 jours, 14 heures)

**Tarifs de formation : (hors repas - hors hébergement) Coût total 230 € TTC** (tarif "particulier")  
Payable en deux chèques : 1 chèque d'acompte (30 %) de 65 € + 1 chèque de solde de 165 €

Je m'engage à verser la totalité du prix susmentionné.

Pour cela, j'envoie à **Anne Charbonnel - 11 allée du gymnase - Bât 11 Quartier Bompertuis - 13120 Gardanne :**

- Ce bulletin d'inscription dûment daté et signé
- Deux chèques : un chèque d'acompte (65 €) valant réservation et un chèque du solde (165 €), libellés à l'ordre de : **Anne Charbonnel**. Les chèques seront encaissés au plus tôt le premier jour du stage concerné.

J'ai bien noté que les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Si le stage est complet, je serai prévenu(e).

*A compter de la date de signature du présent document, le stagiaire « particulier » a un délai de 10 jours pour se rétracter.*

*Au-delà de ce délai de rétractation :*

- *En cas d'annulation du fait du stagiaire entre le 45ème jour et le 21ème jour avant le début de la formation, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue : le montant de l'acompte est dû au titre des frais administratifs de gestion de réservation. Le chèque correspondant est remis à l'encaissement.*
- *En cas d'absence partielle ou totale du stagiaire, ou en cas d'annulation du fait du stagiaire dans les 20 jours précédant le stage, (pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue) : l'intégralité du montant du stage est due. Le chèque de solde est alors encaissé.*
- *Si le stagiaire est empêché de suivre la formation pour un motif de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue dans ce document.*

En cas de cessation anticipée de la formation du fait du formateur, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur mentionnée dans ce document.

**Merci de cocher ci-dessous les cases correspondant à vos choix :**

J'ai pris connaissance du règlement intérieur. Merci de cocher la case ci contre après lecture du règlement intérieur.

Pour favoriser les occasions de co voiturage, et/ou d'hébergement, je marque mon accord pour la diffusion de mes coordonnées aux autres inscrits du stage qui pourraient alors me contacter.

Je souhaite recevoir la lettre mensuelle d'information de l'AFFCNV  de l'ACNV

Je souhaite recevoir la newsletter de ANNE CHARBONNEL

Je, soussigné (prénom et nom) ..... déclare avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document et m'engage à respecter les modalités financières et d'annulation qui y sont mentionnées. Je confirme ainsi mon inscription à ce stage.

A ..... Signature :

Le .....